
COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Ottawa, le 18 mai 2016

L'ARCHIDIOCÈSE D'OTTAWA COMMENTE LES ARTICLES PARUS DANS LE *CITIZEN* AU SUJET DES CAS D'ABUS DE LA PART DE MEMBRES DU CLERGÉ

L'Archidiocèse d'Ottawa a émis le commentaire suivant en réponse aux articles au sujet de l'abus de mineurs par des prêtres de l'archidiocèse d'Ottawa parus le 18 mai dans la version imprimée du Ottawa Citizen.

Un cas d'abus d'une personne vulnérable est un cas de trop. Quand ce cas est accompagné d'un abus de pouvoir, comme c'est le cas lors de l'abus d'un mineur par un prêtre, le scandale est encore plus grand. Les articles parus dans l'édition du 18 mai du *Ottawa Citizen*, mettent en relief de façon frappante les multiples cas d'abus commis par plusieurs prêtres de notre diocèse depuis les années 1950. L'impact sur les victimes, sur leurs familles et sur la communauté catholique est incalculable.

Depuis plusieurs années déjà, nous nous sommes engagés dans un processus de justice et de réconciliation avec les victimes d'abus par des membres du clergé. La plupart des victimes choisissent maintenant la voie des tribunaux criminels et civils pour obtenir réparation. Étant donné leur expérience avec les prêtres et avec l'Église, nous comprenons cette décision. Nous rencontrons nécessairement les victimes là où ils ont choisi de nous rencontrer et, ce, toujours dans un esprit de réconciliation et de repentir.

Depuis le début de son ministère épiscopal à Ottawa en 2007, Mgr Terrence Prendergast a été clair quant à sa politique et sa pratique d'interdire à tout prêtre reconnu coupable dans un procès criminel ou jugé responsable dans une cause civile d'exercer tout ministère que ce soit et de se présenter comme prêtre catholique. En outre, l'Archidiocèse se conforme aux procédures les plus récentes du Vatican qui exigent que de tels cas lui soient signalés pour examen et décision quant à l'état clérical de ces prêtres.

Notre archidiocèse - comme de nombreux diocèses à travers l'Amérique du Nord - a entamé il y a plusieurs années un processus pour créer des environnements sécuritaires dans nos communautés, notamment les paroisses, pour la protection des mineurs et des autres personnes vulnérables. L'étape la plus récente dans cet effort continu de vigilance a été la publication en septembre 2015 d'un Code de conduite pastorale (copie disponible en ligne à www.catholiqueottawa.ca). Le Code s'applique à toutes les personnes, ordonnées et laïques, qui sont engagées dans des ministères et des services dans l'archidiocèse d'Ottawa.

Suite à la publication des articles du *Citizen*, Mgr Prendergast a fait le commentaire suivant:

"En tant que catholiques, nous sommes scandalisés et profondément attristés par ces cas d'abus de la part du clergé. En tant que leader pastoral de notre archidiocèse, je continue de demander à notre communauté de foi de prier pour les victimes d'abus du clergé et pour leurs familles, afin qu'ils puissent trouver la justice, la guérison et la paix. En ces temps difficiles, je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude à nos fidèles laïcs qui expérimentent la sainteté de l'Église, en dépit de ces terribles trahisons de confiance. Je remercie également nos prêtres qui discrètement et avec un travail incessant continuent d'offrir les soins pastoraux auprès des personnes et des familles de notre diocèse. Que Dieu vous bénisse et vous protège tous".

Aucun autre commentaire ne sera fait à ce moment.

Lien pour le *Code de conduite pastorale* :

<http://www.catholiqueottawa.ca/documents/2015/10/15-10-05%20Code%20de%20conduite%20FR.pdf>

-30-

Personne-ressource : **M. le Diacre Gilles Ouellette**
Responsable des communications
Bureau : 613-738-5025, poste 238 ;
Cellulaire : 613-720-5025
gouellette@archottawa.ca